PROJET RÉFÉRENT

Formation Accessibilité pour les agents et les élus de la ville de Bourg en Bresse

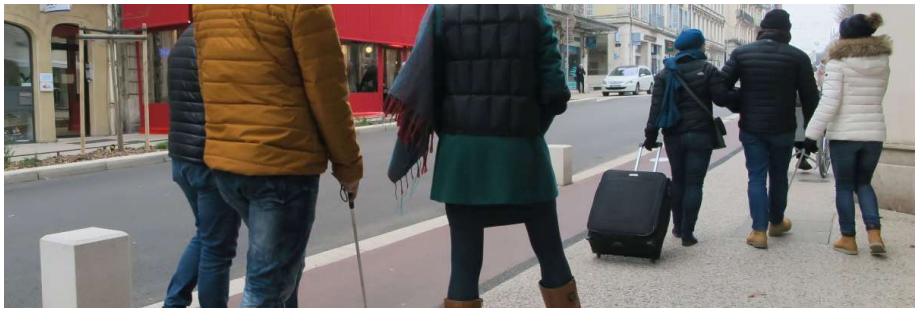

OBJET DE L'OPÉRATION

Il s’agit de donner aux personnels et aux élus de la ville un socle minimal de connaissances pour améliorer la prise en compte des personnes à mobilité réduite et ainsi faciliter leurs déplacements quotidiens dans la ville.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La ville de Bourg en Bresse a mis en place une politique ambitieuse de mise en accessibilité de son territoire. Dans ce cadre, la sensibilisation des agents en charge de concevoir les espaces publics et de les entretenir (voiries, espaces verts, déchets), de la police municipale et des élus paraissait indispensable pour mieux connaître les handicaps et proposer des aménagements les plus adaptés possibles. L’objectif de la ville était de former 150 personnes en trois mois.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a pu proposer un module de sensibilisation d’une journée reproduit 15 fois. Il consistait en une séance théorique expliquant les différents handicaps, leurs impacts sur les déplacements des personnes et les précautions à prendre lors de projets d’aménagement d’espaces publics et de voiries puis une fois ceux-ci mis en place. La deuxième partie de la journée se passait sur le terrain où chacun pouvait expérimenter les déplacements en fauteuil roulant, sans vue avec une canne blanche ou dans la “peau” d’une personne âgée. Ces journées étaient enrichies par le témoignage de représentants d’associations d’handicapés.

CONTACT

✉
relation-clients-auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Ville accessible à tous

LE CLIENT / PARTENAIRE

Ville de Bourg en Bresse

PILOTE DU PROJET

Céline Debes, chargée d'affaires en aménagement urbain et accessibilité
Département Construction Aménagement Proje
Unité Usagers et partage de la Voirie
UV.DCAP.DTerCE@cerema.fr

LE CALENDRIER

Une première séance en décembre 2018 puis de janvier à avril 2109

LE MONTANT

8 K€